



# DE LA MÉDECINE

## La contraception au masculin

par le docteur  
ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Procédé rapide, efficace, peu coûteux, sans risque et sans effet secondaires sur l'organisme, la stérilisation masculine ou féminine est devenue dans le monde une méthode de contraception de plus en plus répandue. Et l'OMS estime à plus de un millions le nombre de ceux et de celles qui ont subi volontairement cette intervention. Une étude récente de l'université de Princeton évalué à 3 millions d'hommes et près de 4 millions de femmes le nombre des Américains ainsi stérilisés, soit le quart des couples en âge de procréer. Une telle intervention est légalisée en France, sauf si elle est pratiquée à des fins thérapeutiques, chez une femme atteinte d'une maladie grave par

exemple. En dépit de cette interdiction, tenant au caractère irréversible qui l'on attribue jusqu'à ces derniers temps à cette intervention, un grand nombre de stérilisations sont pratiquées chaque année dans maints services hospitaliers universitaires.

Le professeur Emile Hervet, qui fait fréquemment pratique de ces ligatures tubaires à son contraceptif dans le service de gynécologie qu'il dirige à l'hôpital Pitié-Salpêtrière de Paris, a expliqué dans ces colonnes (« Le Monde » du 6 juin 1973) les motifs pour lesquels il estimait que « cette méthode contraceptive d'un grand intérêt pour les malades » devait tout de même être indiquée.

Les professeurs R. Küss, A. Jardin, P. Jouannet et G. David franchissent pour leur part, un pas supplémentaire en publiant dans la « Revue du praticien » du 1<sup>er</sup> janvier 1979 — l'Année du praticien 1979 — l'étude de cent cas de caectomies, réalisées, au Centre de stérilisations masculines, pratiquées à Paris le 10<sup>er</sup> janvier 1974 à janvier 1978, sur des volontaires qui avaient eu l'intention et dont l'âge moyen était de trente-six ans.

Cette publication est un événement à son don. Elle « tabou » une question qui concerne une intervention que la jurisprudence française interdit, tout comme le code de déontologie et l'Association de médecine légale et de médecine légale. Jacob, président de l'Ordre, a réaffirmé tout récemment le « caractère illégitime ».

Le fait que la publication de « Cent caectomies » émane de professeurs de faculté de très grand renom, relevé de deux des centres hospitaliers universitaires de Paris — plus précisément, de l'Université de Paris et de l'Université de Bordeaux — témoigne dans toute son ampleur de la discordance actuelle entre les lois et les règlements d'une part, et le comportement médical d'autre part.

La raison majeure de l'intérêt pesant sur la vasectomie tient au caractère irréversible qu'elle confère à l'acte, à une « mutilation définitive », tenue

pour un délit grave aux termes des articles 300 et 310 du code pénal. Or, il se trouve que les progrès techniques qu'apportent la microchirurgie, la microchirurgie au microscope conduisent à modifier ce point de vue, et les résultats des premières séries américaines et australiennes de restauration de la fertilité masculine par cette méthode sont plus que prometteurs.

Il se trouve aussi que les techniques modernes, de congélation du sperme, appliquées depuis maintenant quinze ans, permettent de conserver les spermatozoïdes humains qui gardent leur pouvoir fécondant pendant plusieurs années. Vingt et une grossesses ont été obtenues ainsi par l'équipe du Centre d'études et de conservation du sperme humain (CECOH) de Bièrré, avec des spermatozoïdes conservés depuis plus de trois ans, et pour l'un d'eux, depuis près de cinq ans.

Dans les cent cas de vasectomies contraceptives dont l'analyse est publiée par les professeurs Küss et David, le sperme des patients avait été systématiquement prélevé avant l'intervention; les tests effectués à ce sujet montrent une conservation durable de la fertilité.

Lors du séminaire d'uro-néphrologie qui s'est déroulé à Pitié-Salpêtrière du 28 au 31 janvier, sous la direction des professeurs Küss et Ingrain, l'un des thèmes majeurs abordés était précisément celui de la conservation du sperme, et des perspectives qu'offre cette possibilité nouvelle non seulement pour la contraception masculine, mais pour l'ensemble des disciplines médicales.

L'étude de 213 demandes de vasectomie féminines en quatre ans à la consultation urologique de Bièrré, et qui sont les statistiques qu'apporte un stockage préalable du sperme, a été présentée par les docteurs Jouannet et Jardin (Paris).

Le recours à cette technique de congélation offre des perspectives tout à fait nouvelles pour tous les malades qui doivent subir, en raison d'affections malignes ou de maladies graves, des interventions chirurgicales, radio ou chimiothérapeutiques qui

risquent de lésurer gravement et de façon irréversible les cellules germinales. La conservation de leur sperme, prélevé avant le traitement, permet à ces patients d'envisager une procréation jusqu'à l'obtention. Le professeur Pontonnier (Toulouse) estime ainsi que le cancer du testicule, la maladie de Hodgkin, les lymphomes, constituent des indications majeures de conservation du sperme, laquelle a une résonance profonde dans l'activité du couple et de l'homme directement concerné par la maladie et qui peut ainsi assumer sa descendance et sa perpétuité biologique. Il en est de même pour nombre de maladies des reins, évitant des thérapeutiques toxiques au long cours, et pour les individus qui présentent des anomalies du système génito-urinaire, des troubles de l'éjaculation, une paraprotéinémie, ou, pour des raisons congénitales ou acquises, un testicule unique.

Il est clair que l'existence d'une possibilité nouvelle de prévention de la stérilité dans toutes ces situations doit être connue de tous ceux qui sont susceptibles de prescrire ou de pratiquer de telles thérapeutiques.

Le développement par Demars, en 1977, de contraceptifs oraux féminins consacraient la première étape d'une révolution dont le public, et les médecins, ni les gouvernements, n'ont saisi complètement l'incalculable portée. Les possibilités ouvertes par la conservation du sperme prélevé dans cette même série, les acquis de la science permettant désormais de dissocier complètement la sexualité et la procréation, et même la procréation et la vie (1), fait sans précédent dans l'histoire des hommes, fait dont les conséquences économiques, sociales, politiques, juridiques, éthiques, sont devenues de plus en plus pressantes et dont on commence à peine à entrevoir l'ampleur.

(1) Une femme peut volontairement donner la vie à un enfant de son corps, sans que son corps ne soit affecté. Elle peut, par exemple, composer et avoir un enfant de deux autres femmes, ou encore, sans que son corps ne soit affecté, donner la vie à un enfant de son corps, sans que son corps ne soit affecté.

## Cent vasectomies

Cent vasectomies ont été pratiquées à Paris le 10<sup>er</sup> janvier 1974 à janvier 1978, sur des volontaires qui avaient eu l'intention et dont l'âge moyen était de trente-six ans.

Brève situation que celle de ces hommes qui s'adressent à la France pour l'information unique au monde de procréation, du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 1979, et dont elle dispose (1), mais à la fin de ce texte, on se rend compte que ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Dans le même temps, les médecins français, et plus spécifiquement les urologues, se voient de plus en plus fréquemment sollicités par des couples, en difficulté, chez lesquels, l'état de santé de la femme (la fécondité) est tout à fait satisfaisant, et le mari désirent obtenir lui-même les responsabilités et l'indépendance d'une stérilisation.

La réponse, dans cette série, de trois hommes de ce type, a été tout à fait surprenante. Dans un nombre de cas, un homme sur deux, a été stérilisé, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Curieusement, les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Qui sont-ils ?

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

Les hommes qui demandent une vasectomie ont très rarement une indication médicale, et ce n'est pas un hasard que le 10<sup>er</sup> janvier 1974 est le jour où l'OMS a déclaré que la vasectomie est une méthode contraceptive efficace.

degré de lésion grave aux termes des articles 300 et 310 du code pénal.

Le fait que la publication de « Cent caectomies » émane de professeurs de faculté de très grand renom, relevé de deux des centres hospitaliers universitaires de Paris — plus précisément, de l'Université de Paris et de l'Université de Bordeaux — témoigne dans toute son ampleur de la discordance actuelle entre les lois et les règlements d'une part, et le comportement médical d'autre part.

La raison majeure de l'intérêt pesant sur la vasectomie tient au caractère irréversible qu'elle confère à l'acte, à une « mutilation définitive », tenue

pour un délit grave aux termes des articles 300 et 310 du code pénal.

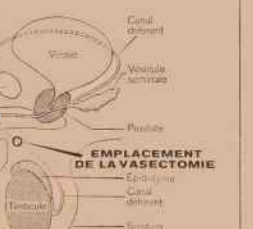
Il se trouve que les progrès techniques qu'apportent la microchirurgie, la microchirurgie au microscope conduisent à modifier ce point de vue, et les résultats des premières séries américaines et australiennes de restauration de la fertilité masculine par cette méthode sont plus que prometteurs.

Il se trouve aussi que les techniques modernes, de congélation du sperme, appliquées depuis maintenant quinze ans, permettent de conserver les spermatozoïdes humains qui gardent leur pouvoir fécondant pendant plusieurs années.

Dans les cent cas de vasectomies contraceptives dont l'analyse est publiée par les professeurs Küss et David, le sperme des patients avait été systématiquement prélevé avant l'intervention; les tests effectués à ce sujet montrent une conservation durable de la fertilité.

Lors du séminaire d'uro-néphrologie qui s'est déroulé à Pitié-Salpêtrière du 28 au 31 janvier, sous la direction des professeurs Küss et Ingrain, l'un des thèmes majeurs abordés était précisément celui de la conservation du sperme, et des perspectives qu'offre cette possibilité nouvelle non seulement pour la contraception masculine, mais pour l'ensemble des disciplines médicales.

L'étude de 213 demandes de vasectomie féminines en quatre ans à la consultation urologique de Bièrré, et qui sont les statistiques qu'apporte un stockage préalable du sperme, a été présentée par les docteurs Jouannet et Jardin (Paris).



EMPLACEMENT DE LA VASECTOMIE

Descent toute la vie de l'homme des spermatozoïdes se trouvent continuellement dans les testicules à partir de cellules souches et cela en substance de plus en plus nombreuses se réunissent dans l'épididyme où ils subissent une maturation de quinze jours au cours de laquelle ils acquièrent leur pouvoir fécondant grâce à l'hormone mâle, la testostérone, que contiennent les testicules. Le processus prend deux à trois mois, et la maturation est terminée. Les spermatozoïdes mûrs sont continuellement produits les cellules souches de façon permanente.

### Préserver la fertilité ou la fécondité

La condition idéale de l'équipe de la Pitié pour entreprendre la vasectomie est la sauvegarde de la fertilité du sperme congelé, à ses acquiescences sans rupture par les candidats à cette intervention. 193 sur 213 ont déclaré qu'ils entendaient se faire stériliser de façon durable, conservation ou pas. Mais 193 sur 213 ont déclaré qu'ils entendaient se faire stériliser de façon durable, conservation ou pas. Mais 193 sur 213 ont déclaré qu'ils entendaient se faire stériliser de façon durable, conservation ou pas.

Le motif de ceux qui entendent la conservation du sperme est qu'ils ont des enfants ou qu'ils en ont eu, et qu'ils ne souhaitent pas en avoir d'autres. 193 sur 213 ont déclaré qu'ils entendaient se faire stériliser de façon durable, conservation ou pas.

## FRANTEL

## CONTRACEPTIFS

## ORAUX

## AUX PAYS

## DE LA LACE

## GIMBERTA.

★★★★

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.

Des hôtels au cœur des villes.



